

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1997

Québec, le 9 septembre 1997

Monsieur Serge Cloutier
Directeur général
Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, rue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme de DEC en Informatique

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport de suivi et les informations complémentaires que vous lui avez transmis, les 3 avril et 10 juin 1997, en réponse aux modalités de suivi à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation de ce programme.

Cette recommandation visait à s'assurer que le Département se préoccupe davantage du suivi des étudiants identifiés à risque et de ceux qui éprouvent des difficultés, particulièrement au début de leurs études collégiales. La Commission estime que les actions posées par le Collège répondent adéquatement à sa recommandation. L'encadrement spécifique offert aux étudiants en difficulté dans le cadre du projet "l'heure d'encadrement", le dépistage plus précoce en donnant les travaux et examens plus tôt dans le trimestre, l'offre d'un cours de mise en forme en mathématiques, les relations établies avec l'API et le réaménagement du Centre d'aide en informatique constituent autant de mesures susceptibles d'aider les étudiants plus faibles. La Commission note que ces mesures ont permis de hausser d'environ dix points le taux de rétention des nouveaux étudiants dans le programme.

La Commission constate par ailleurs que les suites apportées aux actions envisagées dans le rapport d'autoévaluation du Collège répondent à plusieurs suggestions et commentaires formulés dans son rapport. Elles confirment ou complètent en grande partie les actions évoquées dans la section portant sur les suites de l'évaluation. La Commission note en particulier les actions suivantes : la création d'une nouvelle voie de sortie en réseautique

et l'introduction de cours d'établissement en micro-informatique, qui répondent à des besoins locaux de formation; l'ajustement de la charge de travail des étudiants; l'achat d'équipements informatiques et l'aménagement d'un nouveau laboratoire informatique; l'organisation d'évaluations communes pour les étudiants suivant un même cours donné par des professeurs différents; la relance effectuée auprès des étudiants et l'intention de créer un "tableau de bord" visant à mieux suivre le cheminement scolaire des étudiants, de mieux comprendre les causes des échecs et abandons et d'apporter les correctifs appropriés; l'élaboration en cours d'un plan de communication destiné à améliorer la connaissance du programme auprès des étudiants du secondaire.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Saint-Hyacinthe a su profiter de l'évaluation pour améliorer la qualité déjà reconnue de son programme de DEC en *Informatique*.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer